

Décision

Générale

colonial

Décision n° 100-426-1932 Permissions.

n° 100-426-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mai 1932

Numéro JO
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro
31 mai 1932

TEXTE INTÉGRAL

une permission de deux mois, valable du 1er juin au 31 juillet inclus, dont quinze jours avec solde entière, quinze jours à demi-solde et un mois sans solde, est accordée au garde méhariste de 1re classe Mohamed Moussa, n° matricule 13. Une permission de un mois, valable du 1er au 30 juin 1932 inclus, dont quinze jours à solde entière, quinze jours à demi-solde, est accordée au garde méhariste de 1re classe Djama Ahmed, n° matricule 23.